Bulletin Municipal de la Commune d'ALLONS

N°1 Juillet 2014

Editorial

Conformément au mandat que vous nous avez donné le 23 mars 2014, voici le 1er bulletin Municipal qui sera biannuel.

Ce bulletin vient en complément du site internet de la Commune.

C'est désormais un lien entre nous qui se met en place.

L'action municipale vous sera présentée.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Maire,

Christophe IACOBBI

Site internet de la Commune :
http://allons-alpes-haute-provence.fr

Mairie :Rue Amiral-de-Richery
04170 ALLONS

Horaires d'ouverture:
Le Lundi : de 17h30 à 18h30
Le Jeudi : de 08h00 à 12h00
Téléphone : +33 4 92 89 10 73
Télécopie : +33 4 92 89 10 73
Courriel : mairie.allons@orange.fr

Au fil de l'eau…à Allons

La commune d'Allons s'est engagée dans d'importants travaux d'entretien, de restauration et surtout de modernisation de la gestion de l'eau.

Quelques voix se sont élevées pour dire : « Mais depuis plus de 70 ans, l'eau coule à Allons, pourquoi changer les choses ? »

Cette question est légitime et les élu(e)s, responsables de la ressource en eau, de son financement et de l'avenir des nouvelles générations ont conscience qu'il faut répondre à cette interrogation.

La commune a toujours été précurseur pour gérer la bonne qualité écologique de l'eau et satisfaire les besoins des activités humaines. Combien de communes Françaises ont bénéficié de l'eau courante après les années 1950 ?

Depuis 2010, Allons a investi largement sur la gestion de l'eau (Traitement par UV, recherche d'eau au hameau de la Moutière, transport de l'eau sur ce même site, nouveau captage, construction d'un château d'eau, …).

Un nouveau captage à 53 mètres de fond (au lieu du niveau de la résurgence) permet ainsi une pression suffisante pour tout le village et une pérennité de débit, y compris pour les étés les plus secs. Rappelons-nous les rationalisations de l'eau, l'été, et les manques de pression d'eau pour le haut du village. Il fallait « compter » sur la ressource de la source basse qui se confondait parfois avec la rivière.

Une protection pour tout le périmètre du captage diminue ainsi les risques sanitaires et les accidents. Dans une période d'incivisme grandissant il était urgent de sécuriser notre source !

Le nouveau système (mise en place d'une connexion anti-pollution) permet en permanence :

- Une prévention de toute les pollutions (insecticides, interventions sylvicoles ou forestières).
- Une surveillance permanente de la qualité de l'eau et de ses installations.
- Un contrôle des débits d'eau.

La construction du château d'eau (150 mètres cube) constitue une réserve suffisante pour tout le village et améliore la pression. Cet ouvrage est prévu pour 400 à 500 habitants.

L'acquisition des parcelles de terrain concernant le captage de l'eau permet à la commune de développer ainsi son patrimoine et de conserver la gestion de l'eau (municipale et non privée).

Le réseau se modernise et les déperditions en eau se situent en dessous de 20% (Pour exemple, à Digne les Bains, les pertes sont supérieures à 50%).

Bien que l'investissement soit important, il est pris en charge par des subventions à hauteur de 75%. Allons paie ainsi que 25% de l'ensemble des travaux entrepris ! : Quel meilleur rapport qualité – prix !

Le prix de l'eau sur notre commune est équivalent à celui des villages avoisinants mais avec une conformité à la législation à venir et un réseau moderne. Quant sera-t-il pour les communes qui devront investir prochainement dans la gestion de l'eau ?

Aujourd'hui il existe une obligation règlementaire de payer l'eau mise à disposition des fontaines. C'est pour cette raison que le débit d'eau des 3 fontaines a été réduit.

La commune va poursuivre sa politique de modernisation des réseaux et la mise en place de compteur d'eau (obligation réglementaire) qui permettront :

- une équité entre chaque consommateur,

- et une meilleure prise de conscience de sa propre consommation d'eau.

Ce travail sera réalisé à l'occasion de travaux d'embellissement des rues et des divers travaux de réparation.

La rédaction.

Le nouveau Conseil Municipal

A noter sur vos agendas :

Fête du Pain

La fête du Pain, organisée par l'association, Les Estubes, se déroulera le Samedi 2 Août 2014 :

Cuisson du pain, soirée dansante, pan Bagnat, animations diverses.

Fête patronale du village

29, 30 et 31 août 2014.

Directeur de la publication : Christophe IACOBBI

Rédacteur : Jean Marie PAUTRAT

Ont participé à ce numéro : Maryline Meilleurat, Serge Guichard

Crédits photos et illustrations : Myriam BOETTI Jean Marie PAUTRAT

Impression :